

LE PROGRAMME D'ERFURT (1891)

jeudi 16 août 2018, par [jbouffand](#)

Le programme d'Erfurt (1891)

Résumé : dans ce programme, le SPD affirme son adhésion à la doctrine marxiste dont il offre un résumé. Il se montre cependant un parti réformiste attaché à poursuivre une œuvre d'amélioration des conditions de vie entamée par le gouvernement de Bismarck.

Je vous propose une étude de ce document où j'ai surligné les citations les plus importantes si vous aviez à en faire une étude critique. En survolant chaque citation avec votre curseur, vous ferez apparaître des informations supplémentaires permettant de comprendre la citation.

Code couleur des citations

Le SPD offre un résumé de la doctrine marxiste.

Le SPD est un parti réformiste.

Le SPD souhaite prolonger et améliorer les lois sociales votées sous le gouvernement de Bismarck.

Le SPD adhère à l'anticléricalisme marxiste.

« L'évolution économique de la société bourgeoise conduit, avec la nécessité des lois de la nature, à la ruine de la petite exploitation, dont le fondement est la propriété privée par le travailleur de ses instruments de production. Elle sépare le travailleur de ses moyens de production et le transforme en un prolétaire ne possédant rien ; les moyens de production deviennent le monopole d'un nombre relativement petit de capitalistes et de grands propriétaires.

[...]

Il n'y a que la transformation de la propriété privée capitaliste des moyens de production [...] en propriété sociale, et la transformation de la production de marchandises en production socialiste, [...] qui puisse faire que la grande exploitation et la productivité, constamment croissante du travail social deviennent, pour les classes jusqu'ici exploitées, de sources de misère et d'oppression qu'elles sont aujourd'hui, sources du plus grand bien-être et d'un perfectionnement harmonieux et universel.

[...]

La lutte de la classe ouvrière contre l'exploitation capitaliste est nécessairement une lutte politique. La classe ouvrière ne peut pas mener ses luttes économiques et ne peut pas développer son organisation économique sans droits politiques. Elle ne peut pas réaliser le passage des moyens de production en la possession de la collectivité sans être entrée en possession de la puissance politique.

Rendre cette lutte de la classe ouvrière consciente et unitaire et lui montrer son but nécessaire, telle est la tâche du Parti social-démocrate.

Les intérêts de la classe ouvrière sont les mêmes dans tous les pays où existe le mode de production capitaliste. [...]

L'émancipation de la classe ouvrière est donc une œuvre à laquelle sont également intéressés les ouvriers de tous les pays civilisés.

[...]

Partant de ces principes, le Parti social-démocrate d'Allemagne réclame tout d'abord :

1. Le suffrage universel égal, direct et le scrutin secret pour tous les membres de l'Empire âgés de plus de 20 ans, sans distinction de sexe, dans toutes les élections et tous les votes. [...]

2. La législation par le peuple au moyen du droit d'initiative et de veto. [...]

4. Abolition de toutes les lois qui limitent ou suppriment la libre expression de l'opinion et le droit d'association et de réunion.

5. Abolition de toutes les lois qui, au point de vue du droit public et privé, mettent la femme en état d'infériorité vis-à-vis de l'homme.

6. La religion déclarée chose privée. Suppression de toutes les dépenses faites au moyen des fonds publics pour des buts ecclésiastiques et religieux. [...]

7. Laïcité de l'école. Fréquentation obligatoire des écoles populaires publiques. Gratuité de l'enseignement, des fournitures scolaires et de l'entretien dans les écoles populaires publiques, [...].

8. **Gratuité de la justice** et de l'assistance judiciaire. [...]

9. **Gratuité des soins médicaux** y compris les accouchements et les remèdes. [...]

Pour la protection de la classe ouvrière, le Parti social-démocrate d'Allemagne réclame tout d'abord :

1. **Une législation protectrice du travail efficace, nationale et internationale, sur les bases suivantes :**

a) **Fixation d'une journée de travail normale de huit heures au maximum.**

b) **Interdiction du travail industriel pour les enfants au-dessous de quatorze ans.**

c) **Interdiction du travail de nuit [...].**

d) **Un intervalle de repos ininterrompu d'au moins trente-six heures, une fois par semaine, pour chaque ouvrier. [...]**

2. **Surveillance de toutes les exploitations industrielles, enquêtes sur les conditions du travail à la ville et à la campagne [...].**

4. **Le droit de coalition assuré.**

5. **L'assurance ouvrière tout entière à la charge de l'Empire avec participation déterminante des ouvriers à son administration. »**